



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Mai 2014 : net recul du chômage

**Alors que le taux de chômage a baissé de 0.2 point au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.3 point et se fixe à 4.6% à la fin du mois de mai 2014. Au niveau romand, le canton de Vaud présente, après le Valais (-0.4 point), la plus forte diminution de taux. Durant les 4 derniers mois, les chômeurs enregistrés sur Vaud ont diminué de 3'054, soit une baisse relative de 15%.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud affiche une baisse de 873 personnes (-4.8%) et passe ainsi sous la barre des 18'000 (17'291). En recul de 941 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit la même tendance pour atteindre 23'615 (-3.8%). Cette diminution est d'autant plus marquée par rapport à 2013, où le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi avait reculé respectivement de 505 et 491 personnes entre avril et mai.

Au cours du mois de mai 2014, les ORP vaudois ont inscrit 2'550 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'499 dossiers.

L'amélioration constatée à fin mai 2014 continue de toucher toutes les catégories d'âge, en particulier les moins de 20 ans (-16.4%) pour lesquels des effectifs aussi faibles (249 chômeurs) n'avaient plus été recensés depuis mai 2008.

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois un fléchissement de leur taux de chômage. Avec 0.5 point de moins, le district d'Aigle comptabilise la plus forte réduction de taux pour s'établir à 5.1%. Seuls quatre districts sur dix restent au-dessus de la moyenne cantonale : Lausanne (6.2%), Ouest lausannois (5.5%), Aigle (5.1%) et Riviera-Pays-d'Enhaut (4.9%).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'606, en baisse de 42 personnes en un mois (-1.6%) et de 223 en un an (-7.9%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.9%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juin 2014

Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - [roger.piccand@vd.ch](mailto:roger.piccand@vd.ch)

**NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).